

**Présents :** Philippe Moru, Philippe Courbière (spécialiste international de la tarte au citron), Antoine, Lasserre, Céline Grospron et Sandra Poussin.

### ***ManifestO et les « Photocyclettes »***

Dans le cadre de ManifestO 2013, le thème du vélo est retenu une dizaine de familles de cyclistes ont été photographiées par Jacques Camborde.

L'association ManifestO suggère la composition de haïkus sur le thème du vélo afin d'accompagner les clichés dans un petit journal à paraître à l'automne.

C'est le moment de donner un haïku d' pédale !

### ***AYAV (27 mai au 7 juin)***

On note les excellents résultats de Tournefeuille, une forte mobilisation, nos écoles élémentaires occupant les premières places du classement et le collège Léonard de Vinci s'adjugeant la première place de sa catégorie.

Les chiffres ont été un peu moins spectaculaires cette année mais l'émulation inter-école animée par Jean a bien fonctionné. Il y a eu une bonne mobilisation sur Pablo Picasso.

Côté collège, l'opération sur Léonard de Vinci a été une vraie réussite. Bravo à Christophe et Sophie Bernard.

La balade - pique-nique en soirée avec les écoles à vélo a été bien marché avec beaucoup de familles nouvelles et de jeunes enfants (environ 60 personnes). Un bon itinéraire à réutiliser pour cette « randonnée des 6 lacs ».

Le quizz était une bonne idée (pas faciles du tout les questions !).

### ***Réunion avec Toulouse Ouest Partenaires (TOP) et le Pôle 6***

L'association représente environ 12 000 salariés (dont Thales Alenia Space, MétéoFrance...) et peut exprimer leurs besoins en termes de transports.

L'idée est de participer à une réunion à venir avec TOP et Pôle 6.

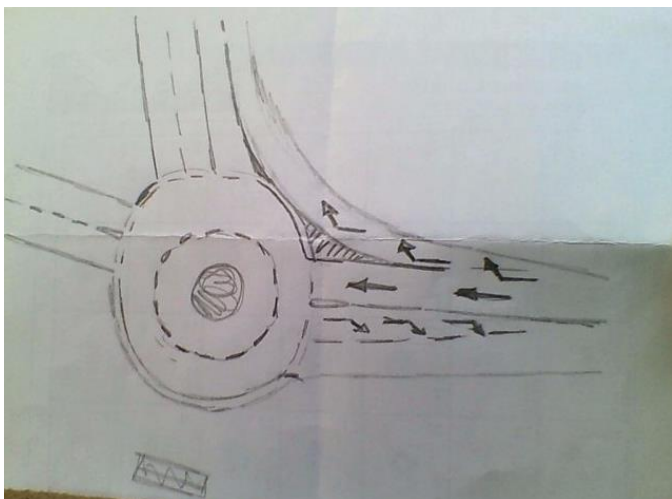
Article rédigé par Philippe C. pour le journal de l'association Vélo en expliquant la démarche conduite et le mode d'échange et de travail mis en place avec le Pôle 6.

L'article est également dans le numéro de juin de l'Echo de Tournefeuille.

**Action Philippe Moru :** programmer la prochaine réunion avec Pôle 6.

**Action Sophie :** rédiger un courrier vers le Pôle 6 dédié à l'accident du rond-point de Pirac avec cette proposition d'aménagement illustrée.

Une nouvelle proposition, plus long terme, est faite en créant un flux tournant à droite en provenance de Tournefeuille. Possibilité éventuellement de gagner sur le rond central pour éviter d'empiéter sur le projet immobilier en cours. Voir schéma ci-dessous.



### **Réunion avec l'équipe municipale de Tournefeuille**

Une réunion a eu lieu le 7 mai 2013 avec Claude Raynal, Jacques Guilbault, Olivier Lambeaux, Philippe Moru et Philippe Moinat.

Les points suivants ont été adressés : BHNS, VCSM, aménagements et zones accidentogènes sur la commune, piste cyclable rue Mermoz.

Voir le CR en fin de document.

Post réunion du 7 mai, une réponse orale a été donnée à nos demandes relatives à la VCSM (à confirmer): la continuité cyclable sur Larramet/Tucaud sera aménagée; pas de passage aménagé entre Grillou et Licard. Qu'en sera-t-il d'un grillage?

**Action Philippe Moinat** : recontacter Julie Poujade pour le CR de la réunion de janvier avec la SMAT.

### **Abords des écoles**

Une réunion a eu lieu pour parler du cas de l'école du Moulin à Vent.

Quelques extraits du CR établi par Gille Surlaive (FCPE).

**1- Piste Mermoz** : J. Tomasi nous a présenté la vision de Toulouse Métropole. Piste bi-directionnelle sur la voirie côté opposé à l'école entre le feu et la rue H. Boucher (à la place de 17 places de parking). Devant la rue H. Boucher, passage rehaussé (pour réduire le risque) et séparation des voies cyclables qui vont cheminer de part et d'autre jusqu'au rond-point de la rue Verdier. A cette occasion, J. Tomasi, nous a parlé de la réfection de la rue de la Montjoie (2014-2015) avec une meilleure matérialisation au sol des pistes cyclables.

**4- Marquage au sol des circulations piéton, vélo, des dépose-minute, de manière réglementaire** : Cela devrait être fait.

**9- Portail d'accès au niveau de la cantine**: La mairie explique que ce n'est pas possible. Elle se propose de laisser ouvert le portail sur un créneau horaire défini les jours de circulation des group'à roues.

- Il y a un **travail important de communication à destination des parents** dès la rentrée scolaire pour (ré)expliquer les zones du parking et leur utilisations privilégiées. Cette communication doit être portée tant par les associations (Group'à roues, FCPE) que par les enseignants.

Explications sur le point 9: le chemin piéton/cycle provenant d'Auriol débouche sur le parking voiture sans cheminement prévu pour rejoindre l'entrée de l'école hormis un trottoir qui manque de largeur. Une solution serait de permettre l'entrée par le côté de l'école. Cela



## Antenne Tournefeuille de l'Association Vélo Toulouse Compte-rendu de la réunion du 9 juillet 2013

supposerait d'utiliser un portail de communication crèche/école qui n'est ouvert que le mercredi, spécialement pour les Group'a roues. Il a été demandé que ce portail soit ouvert tous les jours sur un créneau horaire limité.

### ***Préparation du forum des associations***

L'information a été transmise aux ramassages scolaires à vélo avec appel à participer à la tenue du stand.

**Action Céline** : voir avec Jean Demary la préparation des informations relatives au ramassage scolaire à vélo.

Le Doodle pour organiser le stand : <http://www.doodle.com/5t7ggr7ku2hi3gqk>.

### ***Atelier entretien Vélo aux Ecartis en septembre***

Le projet remporte l'adhésion côté Ecartis. Les « Etienne » seraient disponibles le 21 septembre qui serait donc la date retenue. On attend juste un retour pour vraiment confirmer mais c'est en très bonne voie.

### ***Défi des familles à Energie Positive***

Un article signé par plusieurs associations (Vélo Tournefeuille, Tournefeuille Avenir Environnement, Les Jardiniers de Tournefeuille, Tournefeuille Altitude Grimpe et l'AMAP Pastel) va paraître dans l'Echo de septembre.

« Pour vous inscrire, allez sur le site [toulouse-metropole.familles-a-energie-positive.fr/](http://toulouse-metropole.familles-a-energie-positive.fr/) ou contactez l'Espace Info Energie à [info.energie@solagro.asso.fr](mailto:info.energie@solagro.asso.fr).

Pour plus d'informations sur le défi ou sur les équipes se mettant en place dans les diverses associations, contactez-nous à [velo-tournefeuille-contact@googlegroups.com](mailto:velo-tournefeuille-contact@googlegroups.com). »

### ***Prochaine réunion***

**Action Philippe C : faire un Doodle début septembre pour prochaine réunion fin septembre.**

### **Réunion Mairie de Tournefeuille - Vélo Tournefeuille du 7 mai 2013**

**Présents :**

*Claude Raynal, Jacques Guilbault, Olivier Lambeaux, Philippe Moru, Philippe Moinat*

**Actions à suivre à court terme:**

- Claude Raynal transmettra les réponses de la collectivité aux 2 questions relatives à la VCSM

#### **BHNS**

L'Association Vélo Tournefeuille rappelle qu'elle est favorable aux transports en commun et soutient le projet de BHNS.

Elle demande :

- Des équipements cyclables de qualité tout le long de cet axe structurant pour les transports et l'urbanisme
- Des cheminements cyclables au travers des quartiers pour accéder en sécurité à cet équipement.
- Des parcs à vélos pour favoriser inter-modalité
- Une concertation amont pour l'élaboration du projet

Claude Raynal indique

Que l'Association Vélo Tournefeuille devrait donc être consultée avant l'ouverture de l'enquête publique, en fin de phase d'études, soit à l'automne 2014.

#### **VCSM**

Suite à sa rencontre avec la SMAT, l'association Vélo Tournefeuille demande

- le maintien de la jonction Grillou / Licard, un fossé (SMAT) et un grillage (Conseil Général) devant border la voie bus sur le côté Ramée / Tournefeuille
- la réalisation des tronçons manquant de pistes cyclables sur le chemin Larramet/Tucaud afin de proposer un accès sécurisé depuis Tournefeuille ou le centre commercial de Diane à la piste cyclable longeant la VCSM

Claude Raynal s'engage à apporter des réponses sur ces 2 points.

#### **Aménagements et zones accidentogènes sur TNF**

Vélo Tournefeuille souligne le caractère positif des échanges techniques avec le Pôle 6 de Toulouse Métropole.

Dans une démarche de prévention, Vélo Tournefeuille indique faire un suivi des accidents impliquant des vélos afin de recenser les zones accidentogènes et de proposer des améliorations pour diminuer les risques.

Claude Raynal indique que l'accidentologie est un des paramètres importants qui motive les projets d'aménagement mais qu'il n'y a actuellement plus de zones véritablement accidentogène sur Tournefeuille.

Ramelet Moundi, rond-point de Pirac.

Vélo Tournefeuille rappelle et commente le courrier adressé par Céline G. le octobre 2012 relatant son propre accident et apportant 8 autres témoignages et souligne que le rond-point est particulièrement dangereux.

Claude Raynal indique que le projet d'aménagement de Ramelet Moundi entre l'Art de Vivre et Pirac s'accélère, laissant espérer l'aménagement d'une piste cyclable sur le côté Tournefeuille d'ici 5 à 6 ans.

Vélo Tournefeuille demande qu'au minimum un réaménagement partiel de l'entrée sur le rond-point de Pirac soit réalisé dans l'attente. Une proposition a été faite (voir image ci-dessous) au Pôle 6.

#### Chemin Larramet.

Suite à l'accident survenu à monsieur Escudié en novembre 2012 alors qu'il circulait sur le large trottoir aménagé entre l'Orée de la Ramée et la pharmacie de la Ramée, Vélo Tournefeuille demande :

- Si la circulation à vélo sur ces trottoirs est tolérée. *Réponse de Claude Raynal* : oui mais avec une prudence accrue.
- Si d'autres traversées pourraient être aménagées afin de faciliter l'accès à la piste cyclable. Vélo Tournefeuille informe Claude Raynal que le Pôle 6 doit, suite à sa demande, réaliser une étude de faisabilité sur ce point. *Réponse de Claude Raynal* : rien n'est prévu à sa connaissance. Il est difficile d'envisager d'autres traversées en raison de la courbure de la route et de la vitesse des véhicules.
- Si la limitation de vitesse (actuellement 70km/h) pourrait être ramenée à 50km/h, d'autant que le secteur se densifie. *Réponse de Claude Raynal* : cela sera possible après la métropolisation et le passage sous responsabilité communautaire de cette voie.
- Si la jonction Prairie/Orée du lac, évoquée depuis longtemps et inscrite au PLU sera enfin réalisée. *Réponse de Claude Raynal* : le voisinage s'oppose à l'ouverture d'une voie de circulation et la création d'un seul cheminement piétons/cycles ne peut justifier l'expropriation nécessaire. Le besoin de permettre un accès aux véhicules de secours pourrait la justifier mais CR ne souhaite pour l'instant pas se battre sur ce dossier.

#### Rue de l'Amandier et autres rues du quartier

Vélo Tournefeuille rapporte le témoignage d'habitants de la rue des Amandiers craignant de renverser un des enfants circulant à vélo sur les trottoirs de cette rue.

Pour Claude Raynal, le problème est le flux important de circulation automobile dans cette rue. Les autres rues plus anciennes du quartier vont être aménagées (Violette en cours, Belbèze dans 2 ans).

Vélo Tournefeuille indique la position de l'Association Vélo en faveur des zones 30 pour permettre une circulation apaisée dans les quartiers.

De manière générale, Claude Raynal se dit sceptique quant à l'efficacité d'une extension des zones 30. Il constate que les zones existantes (centre ville) sont peu respectées.

#### **Piste cyclable Rue Mermoz**

Pas de nouvelles concernant ce dossier suivi par Jacques Tomasi.

Le projet d'aménagement de la rue de la Montjoie est reparti aux études.

\*\*\*

## Antenne Tournefeuille de l'Association Vélo Toulouse Compte-rendu de la réunion du 9 juillet 2013

Pour les différents points techniques sous responsabilité Pôle 6, Jacques Tomasi organisera une nouvelle réunion entre Vélo Tournefeuille et le Pôle (date à convenir en septembre)

Les participants à cette réunion ont apprécié la qualité des échanges, et la bonne coopération avec des objectifs communs notamment en matière d'accidentologie : réduire les risques et avancer ensemble vers plus de prévention.



*TCSP de la VCSM/ les plans n'indiquent aucun aménagement cyclable le long du chemin de Larramet/Tucaud pour rejoindre le nouvel équipement.*



*Aménagement alternatif / Franchissement du rond-point de Pirac  
Séparation des flux en amont avec création d'une voie dédiée au tourne à droite (délimitée par la ligne rouge) et d'un itinéraire cycliste (en vert) pour aller tout droit*